

PROBLÈMES ET CONTROVERSES

NOUVELLES EXPÉRIENCES SUR LE TÉMOIGNAGE

L'idée d'étudier expérimentalement le témoignage est ancienne ¹. Cette méthode a été également profitable à l'investigation et à la démonstration, et tel professeur de psychologie qui n'avait combiné quelques expériences que pour mieux convaincre ses étudiants, dépassé par les résultats obtenus, était amené à reprendre ses premiers essais, et, après une étude plus sérieuse, à formuler des conclusions auxquelles il ne s'attendait pas.

De pareils faits sont fréquents dans l'étude d'une science neuve ; le directeur du laboratoire de psychologie de l'Université de Genève, M. Ed. Claparède ², s'en aperçut l'année dernière. Il professait à la Faculté de droit un cours de *psychologie judiciaire* ³, et, pendant une leçon, il fit des expériences qui, primitivement, n'étaient nullement destinées à être publiées, mais devaient simplement « servir d'illustration à son exposé théorique ». Il ne s'avisa qu'après coup

1. Cf. *Rev. de Synth. hist.*, tome XII, p. 265 et s., *La psychologie du témoignage en histoire*.

2. Dr Ed. Claparède, *Expériences collectives sur le témoignage*, dans les *Archives de Psychologie*, t. V, n° 20, mai 1906. — Les résultats obtenus sur le témoignage simple et la confrontation avaient été communiqués à la *Soc. de physique et d'Hist. Natur. de Genève*, séance du 1^{er} février 1906 (Cf. *Arch. des Sciences physiques et natur.*, mars 1906, p. 344), ainsi qu'au *Congrès intern. d'Anthrop. criminelle* de Turin, le 1^{er} mai 1906.

3. Cf. Claparède, *La Psychologie judiciaire*, *Année Psychol.*, XII, 1906.

du réel intérêt général qu'elles présentaient, et se décida à les faire connaître.

Ce qui donne leur mérite tout spécial aux expériences de M. Claparède, c'est qu'elles constituent ce que l'on appelle en Allemagne des *Wirklichkeitsversuche*, c'est-à-dire des épreuves naturelles de témoignage. Celles-là seules sont vraiment adéquates à la réalité la plus ordinaire, celles-là seules nous replacent vraiment dans le cadre quotidien de la vie. — Si l'on met un sujet *prévenu* en présence d'une gravure, comme l'on fait le plus souvent dans les expériences de laboratoire, ce sujet concentrera son attention au maximum, et la description qu'il donnera de l'image présentée ne correspondra pas à celle qu'il en eût donnée si, ayant aperçu par hasard la même gravure aux murs du laboratoire, on lui avait demandé, une fois sorti, de faire sur elle une « déposition ». Du reste, nous nous en pourrions rendre compte nous-mêmes puisque M. Claparède a soin, dans chacune de ses expériences, de prendre ce que j'appellerai un « témoin » (en donnant à ce terme un sens voisin de celui que lui prêtent les géologues); il met un de ses auditeurs dans la confidence, le prévient de l'expérience qu'il va tenter, du but qu'il veut atteindre. Il possède ainsi un point de comparaison entre l'attention ordinaire et générale, et ce que L. W. Stern appelle *l'attention maximale* ¹.

Dans la vie pratique, les cas correspondant aux *Wirklichkeitsversuche* sont de beaucoup les plus fréquents. Tous les jours, dans les tribunaux, des gens sont appelés à déposer sur des faits dont ils ont été les témoins, mais qui, sur le moment les ont laissés indifférents. Un juge d'instruction qui cherche à obtenir un signalement, ne se doute pas toujours du peu de chances qu'il a d'arriver à l'exactitude, même approchée ². En histoire, tel individu assiste à des événements dont il ne soupçonne pas l'importance; son témoignage sera de valeur bien inférieure à celui du témoin averti, qui, voyant tout le prix qu'on devait attacher aux mêmes événements, les aura considérés avec l'attention maximale. — La grande majorité des épreuves sur lesquelles s'appuie la psychologie du témoignage étant des épreuves de laboratoire où les

1. L.-W. Stern, *Wirklichkeitsversuche. Beitr. z. Psychol. der Aussage*, 1904, II, 1, p. 1.

2. On peut même dire que dans la presque totalité des cas et à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles, il est *absolument impossible* d'obtenir d'un témoin un signalement exact.

sujets, sachant ce que l'on attend d'eux, consciemment ou inconsciemment tendent au maximum leur force d'attention les résultats obtenus n'ont de probabilité d'être justes que pour une minorité de cas.

Cette idée de faire « déposer », sur des événements ou des objets de la vie courante, des individus qui ne soupçonnaient pas qu'on leur demanderait par la suite un témoignage, n'est pas précisément une découverte du professeur de Genève; il convient de citer les essais tentés par von Liszt au séminaire criminologique de Berlin, dont M. Jaffa a rendu compte dans un article des *Beiträge zur Psychologie der Aussage* intitulé : *Une expérience psychologique au séminaire de droit pénal de l'Université de Berlin*¹, et ceux de M. L. W. Stern², mais les tentatives faites à l'Université suisse méritent de nous retenir par les conclusions nouvelles qu'elles apportent.

Un jour, après avoir exposé à ses auditeurs les principaux problèmes de la psychologie du témoignage, M. Claparède leur distribua brusquement des feuilles de papier blanc, en les priant de répondre par écrit, avant de quitter la salle, à une série de questions qu'il leur fit. « Chacune des questions était lue par moi, nous dit-il, et je ne passais à la suivante qu'après avoir laissé à mes auditeurs le temps d'y répondre par écrit et m'être assuré qu'ils l'avaient bien comprise. » Je ne vois pas que l'auteur nous ait indiqué la durée exacte du temps qu'il laissait à ses sujets; c'est un point qu'il eût été peut-être intéressant de connaître, sans compter qu'il me paraît difficile de voir, d'un coup d'œil, si soixante personnes (parmi lesquelles se trouvent de nombreux étrangers qui comprennent plus ou moins la langue) ont bien saisi la question qu'on leur a faite.

La salle où avait lieu le cours de psychologie judiciaire s'ouvrait sur le vestibule même de l'Université. Les étudiants devaient donc

1. Jaffa, *Une expérience psychologique au séminaire de droit pénal de l'Université de Berlin* (*Ein psychologisches Experiment im kriminalistischen Seminar der Universität Berlin*). — *Beitr. z. Psychol. der Aussage*, I, 1, 79-100. — Voir également Lipmann, *Expérience sur le témoignage; récit d'un événement, description d'un lieu*. *Ibid.*, II, 90-100.

2. L.-W. Stern, *Wirklichkeitsversuche*. *Beitr. z. Psychol. d. Aussage*, 1904, II, 1, p. 1.

bien connaître ce vestibule puisqu'ils le parcouraient tous les jours et l'avaient encore traversé quelques minutes auparavant. Cette pièce fut « l'objet » de la première expérience. M. Claparède divisa les questions qu'il posa en deux catégories. Les premières ne faisaient appel qu'à la *mémoire* (*témoignage simple*), les autres impliquaient en outre une *estimation* de l'espace, du temps, ou du nombre ¹.

Quels résultats obtint l'expérimentateur pour la première catégorie de questions, celles qui ne se rapportaient qu'au *témoignage simple*? — Ces résultats intéressent ou l'*étendue* et la *fidélité* du témoignage, — ou la *testabilité* et la *mémorabilité* de l'objet de ce témoignage ².

§ I. ÉTENDUE ET FIDÉLITÉ.

Les témoignages ont été excessivement mauvais. *Pas une seule personne n'a fourni un témoignage entièrement juste*. Voici les moyennes obtenues :

	ÉTENDUE.	FIDÉLITÉ.
Sexe masculin (41 sujets).....	90 0/0	29,5 0/0
— féminin (13 —).....	90 0/0	22,8 0/0
Moyenne générale.....	90 0/0	28 0/0

Hommes et femmes ont une étendue moyenne du témoignage égale, les hommes surpassent l'autre sexe quant à la fidélité. —

1. Exemple de question de la 1^{re} catégorie : *Existe-t-il une fenêtre intérieure donnant sur le corridor de l'Université, à gauche, en entrant par la porte des Bastions, et faisant face à la fenêtre de la loge du concierge?* — Exemple de question de la 2^e catégorie : *Quelle est la hauteur des colonnes du vestibule?*

2. Je rappelle brièvement la signification de ces termes : l'*étendue* du témoignage est exprimée par le rapport des réponses totales au nombre des réponses possibles = $\frac{\text{Rép. totales}}{\text{Rép. possibles}}$; la *fidélité* (rapport des réponses justes au nombre total des réponses faites) = $\frac{\text{Rép. justes}}{\text{Rép. totales}}$; la *testabilité* de l'« objet » (aptitude qu'a un objet, ou une catégorie d'objets, à donner lieu à un témoignage) = $\frac{\text{Tot. des témoignages rel. à un même objet}}{\text{Nombre total des témoins}}$; la *mémorabilité* (aptitude d'un objet ou d'une catégorie d'objets à donner lieu à un témoignage *juste*) = $\frac{\text{Tot. des témoignages justes}}{\text{Tot. des témoignages}}$. La testabilité est en somme la contre-partie de l'étendue, et la mémorabilité, la contre-partie de la fidélité du témoignage.

L'écart est considérable entre le meilleur témoignage (100 0/0 — 86 0/0) et les cinq témoignages les plus faibles qui ont été complètement nuls (0 0/0).

Autre constatation très intéressante et bien inattendue : les témoignages des étudiants fréquentant l'Université depuis *plusieurs* semestres ont été inférieurs à ceux des étudiants qui n'en étaient encore qu'à leur *premier* semestre. L'étendue et la fidélité moyenne sont respectivement, pour les uns de 88 0/0 et de 28,2 0/0, pour les autres de 92 0/0 et de 30,6 0/0. — Dans une instruction judiciaire, ou en histoire, si l'on s'était trouvé en présence de deux témoins, l'un fréquentant un lieu depuis plusieurs années, l'autre depuis quelques mois, on aurait vraisemblablement accordé la préférence au premier. — Cependant, à la réflexion, le résultat de l'expérience paraît beaucoup moins paradoxal : un étranger, qui entrerait pour la première fois dans le grand vestibule de la Sorbonne, remarquerait les statues qui s'y trouvent, et qui auraient pour lui l'attrait d'une nouveauté ; un étudiant, un professeur qui, depuis des années, sont passés devant elles, ne les voient plus ; elles font tellement partie de leur vision habituelle, qu'ils ne remarqueraient guère que leur disparition.

Enfin il faut dire quelques mots de la tentative faite pour calculer la *probabilité de justesse d'une réponse*. « Il semble que la capacité de témoignage ait, comme la capacité du saut en hauteur, par exemple, une limite naturelle que la moyenne des individus ne saurait dépasser ; chaque cran auquel on a élevé la corde diminue, à partir d'une certaine hauteur, la probabilité qu'a le sauteur de franchir le cran suivant. Ainsi avec 3 réponses justes sur 7, un témoin moyen semble avoir atteint la limite de sa capacité à témoigner juste. » Voilà la conclusion que croît pouvoir formuler M. Claparède. Autrement dit, il croit pouvoir partager les témoins, d'après un tableau qu'il dresse, en trois groupes : les *mauvais*, les *médiocres*, les *bons* témoins. Après une série d'expériences pratiquées sur un sujet, on pourra le classer dans un des trois groupes précédents ; et, comme l'on connaît le 0/0 maximum de réponses justes dans chacun des groupes, on pourra, au cours d'un interrogatoire, calculer, après chaque question, la probabilité de justesse de la réponse faite à la question suivante.

Naturellement, je ne crois pas qu'il faille considérer ces résultats comme définitifs. On ne pourra se prononcer sur leur véritable

importance que lorsque d'autres expériences seront venues les contrôler; mais tels quels ils ont leur valeur, et ne doivent pas être négligés.

§ II. TESTABILITÉ ET MÉMORABILITÉ.

L'aptitude des divers objets à provoquer des témoignages, et à donner lieu à des témoignages justes, est un facteur particulièrement important du problème psychologique envisagé. Les témoins peuvent être influencés à leur insu par la nature de l'objet; Stern¹, Borst², Plüschke³, se sont servis de ce procédé de statistique qui consiste à se demander chez combien de sujets un objet donné a provoqué une réponse, et combien de fois cette réponse a été exacte.

Or, comme le remarque très justement M. Claparède, au point de vue historique (comme au point de vue judiciaire), la question de la testabilité et de la mémorabilité des objets est peut-être plus importante encore que celle de la fidélité des témoins: « En histoire, dit-il, il s'agit d'apprécier la véridicité d'un fait rapporté par un narrateur d'ailleurs inconnu. On ne pourra donc pas juger de la probabilité de la réalité du fait d'après la fidélité du dit narrateur, puisque celle-ci nous est inconnue⁴. Un seul moyen d'investigation reste; c'est — en supposant que le narrateur est un témoin de valeur moyenne — de rechercher par l'observation si le fait en question appartient ou non à la catégorie de ceux qui sont aptes à déclancher un témoignage juste. — Ou bien un fait est rapporté de façons diverses par de multiples narrateurs. Une des versions est soutenue par un plus grand nombre de témoins que l'autre. Cela prouve-t-il qu'elle soit exacte, et, si oui, dans quelle mesure mérite-t-elle d'inspirer la croyance? Ou cela prouve-t-il qu'elle soit certaine? La probabilité de ce témoignage est-elle proportionnelle au nombre des témoins qui la produisent? — Là encore, la fidélité des

1. Stern, *Aussagestudium. Beitr. z. Psychol. d. Aussage*, I, 4, p. 75, — et *Die Aussage. Ibid.*, I, 3, p. 47.

2. Borst, *L'éducabilité et la fidélité du témoignage*.

3. Plüschke, *Zeugenaussagen der Schüler*.

4. Il convient de corriger l'exagération de cette affirmation. On connaît souvent très suffisamment le narrateur, le « rapporteur » (*Berichterstatler*) comme dit Stern, pour juger, d'après lui, de la probabilité de réalité du fait.

témoins est impossible à explorer ; ce n'est qu'en nous fondant sur la nature du fait et sur les circonstances qui en ont entouré l'observation, que nous pourrions répondre aux questions ci-dessus, en comparant le cas à résoudre à des cas analogues constatés empiriquement. » Il y a là certainement, pour l'historien, un moyen précieux d'atteindre à la vérité.

Un cas particulièrement remarquable est la réponse faite à la question n° 1 : « Existe-t-il une fenêtre intérieure donnant sur le corridor de l'Université, à gauche, en entrant par la porte des Bastions et faisant face à la fenêtre de la loge du concierge ? » Cette fenêtre existe ; elle est même de fort grandes dimensions comme on peut s'en rendre compte par la gravure que contient le travail de M. Claparède ; pour des raisons pratiques qu'indique l'auteur, les étudiants devaient particulièrement bien la connaître : malgré toutes ces conditions favorables, l'existence en a été niée quarante-quatre fois sur cinquante-quatre personnes ; huit sujets ont répondu « oui », deux personnes ont déclaré « qu'elles ne savaient pas ». — Résultat : *Dans de nombreux cas, non seulement la valeur du témoignage n'est pas proportionnelle au nombre des témoins, mais une faible minorité peut avoir raison contre une forte majorité.* Voilà qui est bien fait pour nous montrer tout l'intérêt que présente l'étude de la testabilité et de la mémorabilité des objets, — l'étude de *l'intérêt* (au sens le plus général) que peut avoir l'objet pour le sujet.... M. Claparède, lui, poserait volontiers comme une règle « qu'il est normal de ne pas pouvoir rendre de témoignage sur les faits qui nous entourent, lorsqu'ils sont dépourvus *d'intérêt* pour nous ». Que deviendraient en ce cas les témoignages que demande chaque jour la justice sur les détails de vêtements, par exemple, dans les procès criminels ?

Le tableau dressé par l'auteur nous montre que l'ordre de testabilité des objets n'est pas du tout le même que l'ordre de mémorabilité ; au contraire, il remarque que « plus la testabilité d'un objet est grande, moins est grande sa mémorabilité » (ce qui était déjà connu sous une autre forme : « la qualité d'un témoignage est le plus souvent inverse de son étendue »). Selon lui, en résumé, pour des raisons psychologiques qui échappent encore, il y aurait antagonisme entre la testabilité et la mémorabilité, et il croirait enfin pouvoir conclure par ces deux propositions qu'on doit mettre en lumière pour leurs conséquences :

1° *Moins est grande la mémorabilité d'un fait, plus est grande la tendance collective à témoigner sur lui.*

2° *Dans le témoignage collectif, la réponse juste n'est pas toujours celle qui obtient la majorité relative des suffrages.*

La seconde catégorie de questions se rapportait, nous l'avons vu, à l'*estimation*. Ces questions intéressent moins directement l'histoire, et les résultats obtenus ne sont guère qu'une confirmation de ce que nous connaissions déjà, avec cette différence, toutefois, qu'ils sont encore plus mauvais que dans les autres expériences, — ce qui s'explique aisément par le caractère de réalité que l'auteur donnait à ses épreuves. Les erreurs d'estimation commises dans le nombre, dans l'espace, dans le temps, sont parfois énormes et déconcertantes, lorsqu'il les connaît, pour l'esprit qui les a commises.

Deux semaines plus tard, M. Claparède tentait une autre épreuve. Un individu déguisé et masqué entra brusquement dans la salle où il faisait son cours, gesticulait, prononçait d'incompréhensibles paroles, et se faisait mettre à la porte. C'était le lendemain de la fête de l'Escalade, qui est quelque chose dans le genre du Carnaval, et les auditeurs, croyant qu'il s'agissait d'un masque attardé, ne songèrent point à la possibilité d'une expérience psychologique¹. Le professeur continua son cours, mais, huit jours après, il demanda à ses étudiants un signalement de l'individu.

Comme il s'y attendait, les réponses furent peu brillantes, mais elles permirent de dégager ces conclusions importantes.

1° *TESTABILITÉ*. Il semble que *ce qui pousse un témoin à répondre, c'est beaucoup moins la netteté de son souvenir que la probabilité que tel objet, telle personne existent, ou qu'ils ont tel ou tel caractère.*

2° *MÉMORABILITÉ*. Comme la testabilité, la mémorabilité paraît être fonction de la probabilité de l'existence du fait, de l'objet, ou

1. Une dame avait été prévenue à dessein de l'expérience ; elle ne déposa que quatre mois plus tard, et son témoignage n'en est pas moins de beaucoup le meilleur qu'ait obtenu M. C. (*Fidélité*, 90 0/0, *étendue* 80 0/0, au lieu de 40, 30, 20 0/0 et même au-dessous.)

de la personne, sur lesquels porte la question. Mais alors quatre cas peuvent se présenter :

a) Le fait est *probable* et *réel* objectivement. (En ce cas la mémorabilité sera le plus souvent excellente.)

b) Le fait est *probable*, mais *non réel* objectivement. (La testabilité sera forte, la mémorabilité très faible.)

c) Le fait est *improbable* mais *réel* objectivement. (Testabilité et mémorabilité seront très faibles.) — L'auteur remarque à ce propos que « les faits bizarres, insolites qui devraient le plus frapper les gens qui en sont témoins, ne sont pas nécessairement ceux qui sont le mieux retenus comme on le croit d'habitude. Il semble, au contraire, que l'esprit répugne à admettre ce qui est insolite, contraire à l'usage et à la routine, et qu'il préfère le probable, dont l'assimilation lui coûte évidemment moins de peine, et pour le classement duquel il a des cases toutes prêtes. »

d) Le fait est de nature contingente, *ni probable, ni improbable*. (Mémorabilité et testabilité varieront beaucoup suivant l'intérêt du fait ou toute autre circonstance.)

En résumé : *La probabilité de l'existence d'un fait, est un des facteurs de sa testabilité et de sa mémorabilité.* Notre témoignage dépend souvent beaucoup moins de notre souvenir, que de l'image mentale que nous possédons du type ou de la classe dans laquelle nous rangeons le fait.

M. Claparède a cru devoir reléguer dans une simple note de deux lignes un résultat particulièrement significatif. Après avoir recueilli le témoignage de ses auditeurs, il se livrait à une petite confrontation; il leur présentait une dizaine de masques et leur demandait de lui désigner, parmi ces masques, celui que portait le déguisé de l'expérience. Une dame lui répondit en lui en montrant un dont le nez était *long* et très *fortement busqué* : « Le voici, monsieur, je le reconnais à ce nez plus qu'aquilin, car j'avais bien remarqué cette particularité quand l'individu est entré dans la salle, et je m'étais dit que si jamais on me demandait de déposer sur l'incident, j'aurais ainsi un point d'appui solide. » (Cette dame était la seule qui eût songé à une expérience possible.) — Or le nez du véritable masque était *très court* et « *en trompette* »; il eût été difficile de trouver deux figures formant entre elles un contraste plus absolu. — Et cependant, jusqu'ici, on aurait le plus géné-

ralement considéré le témoignage de cette dame, grâce à sa précision, comme étant d'une valeur toute particulière !

Le grand enseignement qu'il nous faut tirer de cette étude, c'est *l'impossibilité constatée de juger un témoignage collectif d'après les règles de la probabilité mathématique ou du raisonnement a priori.*

Si plusieurs témoins indépendants les uns des autres sont d'accord sur un point, les historiens y voient une preuve de vérité. Certains même, comme Bernheim, considèrent *le fait* « qu'aucun de nous ne saisit tout à fait de la même manière qu'un autre homme un objet du monde extérieur » comme « un argument en faveur de la certitude du fait sur lequel les témoins sont tombés d'accord » : « Précisément de ce que les manières individuelles de saisir le fait diffèrent les unes des autres, on peut établir avec une certitude d'autant plus grande l'« avoir lieu » de ces deux moments des événements qui ont été observés en même temps et de la même manière par deux ou plusieurs personnalités indépendantes les unes des autres. L'accord et le complément de plusieurs observations sont, en histoire comme dans les sciences naturelles, nos moyens de contrôle et de protection contre le caractère exclusiviste et l'insuffisance de la faculté d'observation individuelle ¹. »

En théorie, comme le remarque l'auteur, cette observation est parfaitement juste; mais « il lui manque le fondement de l'expérience psychologique ». Or, comme l'ont prouvé les expériences psychologiques que nous venons de rapporter, « *si grandes que soient les diversités individuelles, il existe cependant certaines tendances génériques qui régissent les esprits de tous les individus, et, par suite, il peut se réaliser un accord dans l'erreur, même chez des témoins agissant indépendamment les uns des autres* ». Les recherches de M. Claparède ouvrent la voie à l'étude de ces tendances collectives générales et impersonnelles. On n'a pas le droit de réclamer dès aujourd'hui des résultats précis et définitifs; d'autres expériences viendront s'ajouter aux précédentes, et permettront de formuler nettement les conclusions entrevues, pour le plus grand bien de la pédagogie, de la justice et de l'histoire.

ANDRÉ FRIBOURG.

1. Bernheim, *Lehrbuch der historischen Methode*, 3^e et 4^e éd., Leipzig, 1903, p. 173-4. Cité par H. Reverdin, *De la Certitude historique*, Genève, Kündig, 1905.